



40 g



## >> Utilisation (\*)

Grâce à ses caractéristiques techniques, cet équipement s'avère particulièrement adapté pour tous les principaux travaux nécessitant une protection contre les risques mécaniques et projections à savoir: meulage, menuiserie, polissage, industrie, laboratoires, sport, etc.

## >> Caractéristiques techniques

Lunettes de protection avec mousse amovible et bandeau élastique ajustable (60% polyester / 40% caoutchouc).

- ✓ **Oculaire:** polycarbonate incolore traité anti-buée et anti-rayures. Épaisseur 2.00 mm. En une pièce.
- ✓ **Mousse:** E.V.A.
- ✓ **Poids:** 40 grammes.
- ✓ **Conditionnement:** - carton de 100 unités.  
- boîte de 10 unités.



En savoir plus sur [www.singer.fr](http://www.singer.fr)

## >> Principaux atouts

- ✓ Oculaires incurvés (8°) larges et très ergonomiques, assurant une excellente protection (avec ou sans la mousse) et un champ de vision ample.
- ✓ La mousse améliore le confort de l'utilisateur en absorbant une partie de la sueur et elle apporte une excellente protection en évitant aux poussières et autres particules de pénétrer. Elle permet également une protection contre la réflexion de la lumière.
- ✓ Bandeau élastique réglable assurant un excellent maintien de l'équipement sur le visage et une très bonne étanchéité contre l'intrusion de poussières.
- ✓ L'équipement peut s'utiliser avec ou sans la mousse, selon le choix de l'utilisateur.
- ✓ Oculaire pivotant pour un ajustement idéal de l'équipement.
- ✓ Fiabilité d'une fabrication ISO 9001.

## >> Conformité

Cet équipement de protection oculaire a été testé suivant les normes européennes suivantes:

**EN 166 : 2001.** Protection individuelle de l'oeil - Spécifications.

**EN 170 :2002.** Protection individuelle de l'oeil - Filtres pour l'ultraviolet -

Exigences relatives au facteur de transmission et utilisation recommandée.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie II.**

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **BSI (Pays-Bas)**. Organisme notifié **n°2797**.

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>



Protection-mécanique (EN 166)	Symbole <b>FT</b>	protection contre les particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (point 7.3.4. de l'EN166 : 2001). (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86 g lancée à 45 m/s).
Qualité optique (EN 166)	Symbole <b>1</b>	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon (EN 170)	Symbole <b>2C-1,2</b>	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marqué 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B <sup>b</sup> ). Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les «lumières noires». , les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

**SINGER®**  
safety